

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**Séance du 04/11/2024**OBJET : Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CCBPD****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 27****Date convocation 23/10/2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Alexis VERMOREL

Absents excusés : Luc FERJULE, Didier RICHERD

Procurations :

Sandrine TROUSSIEUX à Nathalie HERAUD

Carine RANSEAU à Emmanuelle SCHARFF

Ouda MECHAIN à Liliane BLAISE

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Un contrôle a été engagé par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées en septembre 2023, et portant sur les exercices 2019 et suivants. Le rapport définitif, constitué du rapport de la CRC et des réponses de la collectivité, a fait l'objet d'une présentation et d'un débat au conseil communautaire du 25 septembre 2024. Il est ensuite rendu public et devient communicable à tous. Le rapport, transmis par la CRC aux maires des communes membres de la CCBPD dès sa présentation en conseil communautaire, doit être inscrit à l'ordre du jour du plus proche conseil municipal pour présentation et débat.

Monsieur le Maire présente et commente le rapport de la CRC, et ouvre le débat au sein du conseil municipal.



LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

1°) PREND ACTE de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CCBPD

2°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire,
Daniel POMERET**



**Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND**